



***Nous sommes toujours là !***

## **Les "Discussions"**

Début février, face à l'hostilité des Salariés et des Organisations Syndicales, la Direction suspend la procédure d'information-consultation du CE qu'elle avait démarrée en octobre 2011 et entame une série de réunions dites de discussion informelle qui selon ses propres mots "*pouvait modifier substantiellement le projet*". A la fin de ces discussions, le constat est amer, la montagne a accouché d'une souris et de mesurettes :

- Certains Salariés (une cinquantaine) bénéficieraient d'une corde de rappel conventionnelle sans plus de précisions ; ce sont les salariés transférés d'autres unités du Groupe vers THALES Services en 2005 et 2006 lors des opérations dites d'insourcing. Par cette mesure, la Direction pensait probablement diviser les Salariés, c'est raté !
- Les Salariés partant à la retraite dans les 2 années suivant la cession, continueraient de percevoir les indemnités Métallurgie (à peine une dizaine de Salariés concernés).
- Pour solde de tout compte, une prime de 4000 € serait versée en 2 fois, à la cession et 6 mois plus tard si toujours présent. Parallèlement, nous avons appris que les 5 principaux managers de BUS toucheraient une prime d'un an de salaire versée par GFI s'ils sont encore présents 2 ans après la cession ; ceci ne préjuge pas de la prime qui leur sera versée par THALES Services !
- Une commission de suivi tripartite (Directions de THALES Services et GFI et Organisations Syndicales de THALES Services) serait créée pour étudier le cas des Salariés en situation de difficulté (sans plus de précisions).
- Déblocage des mobilités ; pour nous, ce n'est pas une mesure mais un retour aux règles normales de mobilité Groupe.

La Direction voulait organiser une dernière réunion le 3 mai pour signer un recueil de décisions ; l'Intersyndicale soutenue par les Salariés a estimé que, les propositions étant tellement faibles, la réunion n'avait pas lieu de se tenir.

## **Les mouvements**

Les plus gentils, un barbecue sur le parking de la Direction à Vélizy et un pique nique à Toulouse les 29 et 30 mars avec un grand soleil.

Les plus chauds, contrairement à la météo, sur la semaine de Pâques, du mardi 10 au vendredi 13 avril,

A vélizy :

- Mardi : blocage une demi-journée du centre de service infogérance d'Elancourt ; on a même vu la Direction faire entrer un serrurier par une échelle posée sur les grillages ceci en totale illégalité avec les règles de sécurité du site.
- Toujours mardi, occupation de l'accueil de Vélizy et nuit dans l'auditorium.
- Mercredi, jeudi et vendredi : toujours en grève mais sans blocage des locaux ;

A Toulouse :

- Mardi et mercredi : blocage total des locaux de Basso Cambo
- Mercredi : la Direction assigne 29 salariés au TGI pour faire débloquent les locaux

Pour celles et ceux qui ont suivi ces mouvements, les jours de grève de février et avril ont été déduits de la paye du mois de mai.

Les autres actions continuent :

- Distribution de tracts à l'assemblée générale des actionnaires de THALES et GFI
- Manifestation devant le siège de GFI.

- Sit-in devant le siège de THALES avec une chenille mémorable.
- Reprise de contacts avec les responsables politiques suite aux élections.

Vendredi 1<sup>er</sup> juin, la Direction de GFI vient présenter son projet aux Salariés BUS de Vélizy qui viennent en masse :

- Une Salariée de BUS lit une déclaration
- Une question très claire est posée à l'assistance : "Qui veut aller à GFI ?". Personne ne lève la main. Idem côté Direction.
- Les Salariés quittent la salle laissant en tête à tête les Directions de THALES Services et de GFI.

Mercredi 6 juin, le même scénario s'est produit à Toulouse.

**Une exposition des photos du conflit et des actions est en préparation ; elle devrait être finalisée dans la médiathèque du bâtiment Cartier pour la fête de l'été du Comité.**

## **La procédure légale**

Depuis le 21 décembre 2011, la direction n'avait convoqué aucune réunion du Comité d'Entreprise portant sur la cession de BUS ; la reprise intervient le 11 mai avec 2 points à l'ordre du jour :

- Présentation de la Direction : comme d'habitude, les documents ne sont pas envoyés avec la convocation mais remis en séance. Aucun débat ne peut donc s'engager.
- Restitution du rapport SYNDEX (l'expert comptable légal du Comité) ; SYNDEX conclut qu'il ne peut donner un avis puisque de nombreux documents ne lui ont pas été fournis car soit disant inexistant. Parmi les documents soit disant manquants beaucoup sont prévus par le référentiel Chorus en cas de cession d'activité.

Le 22 mai, 2<sup>ème</sup> réunion toujours avec une présentation de haut vol de la Direction mais aussi 2 délibérations du Comité :

- Mandater les CHSCT pour étudier les conséquences du projet sur les conditions de travail et la santé des Salariés
- Déclencher une expertise pour concentration ; ce point très technique fera l'objet d'un autre tract

Le 29 mai, sans alerte préalable, une assignation à comparaître devant le TGI de Versailles est adressée aux Secrétaires des CHSCT et du CE ; l'objet de l'assignation est de :

- Court-circuiter les CHSCT
- Forcer une consultation du CE le 29 juin.

La Direction de THALES Services n'a pas jugé utile d'être présente à l'audience et bien lui en pris, puisqu'elle a été déboutée de ses demandes :

- Les CHSCT devront bien faire l'objet d'une information consultation.
- La consultation éventuelle du Comité est repoussée au 26 juillet mais notre avocat a bien précisé que cette consultation ne pourrait avoir lieu que si toutes les informations nécessaires avaient été fournies.

La Direction a également assigné le Comité d'Entreprise à comparaître le 5 juillet devant le TGI de Versailles concernant la procédure de concentration (comme déjà indiqué cela fera l'objet d'un autre tract).

Par ailleurs, face aux interrogations des Instances de GFI, la Direction a dû retirer de l'ordre du jour du CCE du 7 juin la consultation sur le projet d'acquisition de BUS.

## **La Direction ment et calomnie !**

Pourtant peu adepte de la communication, la Direction s'est fendue de plusieurs messages :

Dans sa communication du 22 mai, la Direction affirme : "*Au cours de cette réunion, la Direction a apporté des réponses aux questions posées par le Comité d'Entreprise sur les modalités pratiques de mise en œuvre du projet*". C'est faux, la Direction a répondu aux questions qu'elle s'est posées. Mais c'est tellement plus simple de répondre à ses propres questions. C'est d'autant plus pitoyable que la qualité et la précision des réponses sont nulles.

Dans sa communication du 30 mai, la Direction affirme : "*Cette situation ne saurait perdurer sans entraîner des inquiétudes de la part des salariés concernés ainsi placés dans une situation d'incertitude et d'attente. Elle fragilise par ailleurs fortement l'activité*". Là, c'est de la calomnie. L'incertitude et l'inquiétude ne sont pas entretenues par les Organisations Syndicales mais par la Direction et son projet.

Incorrigible, la Direction affirme dans son communiqué du 15 juin : "*Par ailleurs et depuis fin mai 2012, les Directions de Thales Services et GFI ont invité les salariés concernés qui le souhaitent à participer à des réunions d'information. Ces réunions, organisées par périmètre d'activité, ont ainsi permis à ces salariés de rencontrer le management de GFI et d'échanger sur l'entreprise, ses activités, ses principaux clients, sa stratégie de développement, sa politique ressources humaines, les parcours professionnels dont les salariés peuvent bénéficier, etc.*". Bien sur, elle oublie de dire qu'à Vélizy et Toulouse les salariés ont manifesté très fermement leur opposition au projet de cession en quittant ces réunions.